

## Procès-verbal du 2<sup>nd</sup> Conseil d'école Marcel Pagnol – Année scolaire 2017/2018

Mardi 20 mars 2018 à 18h

### Présents :

École : Mmes Capdeville, Charbonnier, Leonardo, Malherbe, Ortis, Peyrou, Ponroy, Sanchez, Smith, Tenain, Thollon et Valières (enseignantes), M. Icher (directeur)

Mairie : Mme Lavayssières (adjointe au maire), Mme Belmonte (conseillère municipale), M. Barrue (coordinateur des sites élémentaires), M. Boursier (police municipale)

DDEN : Mme Valet

### Représentants des parents :

- ALPE : Mmes Bourdon et Pehau
- F.C.P.E : Mmes Chauvin, Leroy, Rommel - MM Damien et Vilas
- Mme Ivarnez

Délégués élèves : Arwen et Tristan

Mme Khorsi (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme Frontil-Dubosc (psychologue scolaire), Mme Liborio (enseignante Rased) sont excusées.

## **1- Sécurité et structure de l'école**

a/ Projet de vidéo protection aux abords de l'école : intervention d'un responsable de la police municipale

*Objectif :* filmer l'extérieur de l'école afin de renforcer la sécurité.

Seuls le maire et le responsable de la police municipale peuvent consulter les images.

Durée de conservation des images : 1 mois maximum

Le nombre de caméras installées dépendrait de la configuration de l'école ou groupe scolaire.

Des parents s'interrogent sur les raisons de la mise en place de caméras et sur le coût d'un tel projet.

Ils demandent que les éléments du diagnostic leur soient communiqués (nombre, nature des délits...) afin de pouvoir juger si la vidéo protection est la réponse adaptée et proportionnée. Certains délits (vol de vélo..) ou dégradation peuvent en effet être réglés avec d'autres moyens (ex : cage cadenassée à vélo., sécurisation de l'école contre les intrusions : *voir demandes relatives à la sécurisation du bâtiment*).

Ils demandent donc le coût du projet, qui imputerait le budget de la commune, et indiquent préférer le financement d'1 ATSEM à plein temps par classe de maternelle.

La mairie s'engage à communiquer le coût et le nombre de délits qui impactent les établissements scolaires.

Même si ce n'est qu'un projet, les parents expriment leur désaccord faute d'information suffisante. Une décision sera prise en mairie d'ici à la fin de l'année scolaire.

### b/ Renforcement de la sécurité à l'école :

Le mur de clôture qui donne sur la rue des écoles doit être refait durant les vacances de printemps – la clôture devrait être rehaussée de quelques centimètres.

Un portillon doit être installé dans la cour du bâtiment de la CPAM pour éviter que l'on puisse accéder à la cour de récréation depuis le parking de la rue des tilleuls.

Enfin, le hall bleu devant être transformé en salles de classe durant les vacances d'été, il n'y a pas d'obligation de placer un film opacifiant sur les vitres du hall. En revanche, un point a été réalisé avec les services techniques pour que du film opacifiant soit placé sur les vitres de l'actuel hall de la garderie (futurs locaux de l'école maternelle).

Il est dommage que des travaux d'amélioration de l'existant prennent beaucoup de temps entre la demande et leur réalisation.

c/ Point sur l'avancement des travaux : le bâtiment du futur restaurant scolaire avance vite et bien. Il y a une bonne communication avec les services de la mairie et à ce jour très peu de perturbations dans le déroulement des cours.

Le bâtiment sera livré dans les temps et le restaurant scolaire opérationnel pour la rentrée scolaire prochaine.

Il est rappelé la nécessité que la 3ème cour de récréation, dédiée à la maternelle, soit prête pour la prochaine rentrée scolaire.

Les parents d'élève suggèrent d'afficher le plan des travaux sur le panneau à l'entrée de l'école, de façon à mieux informer tous les parents du projet. La mairie est d'accord et se chargera de l'affichage.

La phase 2 des travaux doit concerner le hall bleu de l'école et la réfection des autres toilettes du côté de la garderie. A ce jour les appels d'offre ne sont pas encore terminés et les entreprises ne sont donc pas connues. Dès que la phase de sélection des entreprises sera terminée, une rencontre sera programmée pour voir dans le détail les aménagements qui seront réalisés.

Les réunions programmées entre la mairie, le directeur d'école et des représentants parents sont appréciées pour pouvoir anticiper les éventuels problèmes qui pourraient être rencontrés.

d/ Salle informatique : seule véritable contrainte importante dans la réalisation des travaux, la nécessité de déménager une nouvelle fois la BCD et la salle informatique afin de libérer l'espace pour la classe de GS-CE1 et lui éviter les désagréments de la présence de travaux devant la classe.

Depuis janvier la BCD et la salle informatique sont donc dans le préfabriqué mais la BCD est plus petite et la salle informatique ne bénéficie ni d'un écran avec vidéoprojecteur, ni d'une connexion avec l'imprimante de l'école.

Dans l'attente de la livraison des locaux définitifs des futures BCD et salle informatique, l'équipe enseignante souhaite un nouveau déménagement (retour dans l'actuelle classe de GS-CE1) pour la prochaine rentrée scolaire afin de récupérer de bonnes conditions d'enseignement. La future classe de maternelle pourra bénéficier de locaux adaptés et agréables une fois le nouveau restaurant scolaire livré.

L'autre point noir concernant l'enseignement informatique demeure la maintenance des ordinateurs : la société en charge de ce suivi n'est pas très réactive et c'est compliqué d'obtenir une intervention efficace d'un technicien.

Une bonne nouvelle, les classes de CE2 seront équipées d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur au cours de l'année scolaire 2018/2019.

e/ Organisation périscolaire : aucune modification dans l'organisation périscolaire depuis la nomination de l'association LEC Loisirs Education Citoyenneté (début janvier). L'équipe d'animation est la même qu'au début de l'année.

La responsable de l'association LEC interviendra pour présenter les projets pour l'année scolaire 2018/2019 au premier conseil d'école.

Un blog des ALAE a été créé et peut être consulté par les parents.

Le PEDT (Projet Éducatif de Territoire) étant validé pour 4 ans, un nouveau doit être rédigé pour la prochaine année scolaire.

## **2- Vie scolaire :**

### a/ Suivi des effectifs – prévision pour la rentrée de septembre 2018 :

Il y a actuellement 336 élèves inscrits à l'école Pagnol, répartis en 13 classes, soit une moyenne de 25,8 élèves/classe. Il y aura quelques départs sans doute compensés par des arrivées. Une ouverture conditionnelle est prévue si le nombre d'arrivées est largement supérieur aux départs, mais à ce jour 13 classes sont prévues en élémentaire (du CP au CM2).

### b/ Ouverture d'une classe maternelle : la grande nouveauté sera l'ouverture d'une véritable classe de maternelle (une 14ème classe) avec maintien d'une ATSEM à temps plein.

Cette classe devrait regrouper des élèves de moyenne et grande section : les services de la mairie travaillent dès maintenant à la constitution de cette classe et une réflexion doit être menée en concertation avec la directrice des 3 Pommes et le directeur de l'école Pagnol pour connaître les critères permettant de constituer cette classe.

L'école élémentaire Marcel Pagnol deviendra donc l'école primaire Marcel Pagnol.

Concernant le maintien de l'ATSEM, il est demandé à la mairie de revoir l'horaire de réunion durant lequel l'ATSEM n'est pas présente auprès de l'enseignante. Le changement d'horaire ne semble pas opportun pour la mairie car une réunion l'après-midi est tout aussi préjudiciable pour les élèves. Le créneau du vendredi 11h avait été choisi en concertation avec les différents partenaires.

### c/ Rédaction d'un nouveau projet d'école : la rentrée 2018 sera également marquée par la mise en œuvre d'un nouveau projet d'école. C'est un document rédigé par l'équipe pédagogique qui fixe des actions à réaliser et dont l'objectif principal est bien évidemment la réussite scolaire des élèves.

3 axes ont d'ores et déjà été choisis :

- la continuité des enseignements afin de favoriser la réussite scolaire de chaque élève
- l'ouverture de l'école afin de participer à l'enrichissement personnel de chaque élève
- l'action éducatrice pour rendre l'élève citoyen et acteur de sa propre construction

d/ Travaux de l'assemblée des élèves : on constate encore trop de violence verbale (gros mots, insultes) – un exemple marquant est la mise en place d'une table de ping-pong dans la grande cour qui génère trop souvent des gros mots (*l'élève éliminé râle souvent ou est moqué par les autres joueurs*). Si tous les élèves apprécient la mise à disposition de nombreux jeux (cordes à sauter, ballons en mousse, raquettes de ping-pong) et si les plannings mis en place permettent dans l'ensemble à tous les niveaux de classe d'en profiter, il faut encore être vigilant aux gros mots. Un travail de l'assemblée est actuellement en cours pour essayer d'enclencher une dynamique positive : des mots tels que « respect » « sourire » « plaisir » vont être affichés partout dans l'école afin que chaque élève puisse avoir des mots positifs en tête.

### e/ Coopérative scolaire :

L'équipe pédagogique remercie la FCPE et ALPE pour les sommes versées au profit de la coopérative scolaire : 400 euros ont pu ainsi être investis dans la bibliothèque de l'école avec le

renouvellement d'abonnements et magazines mis à disposition des élèves.

Un chèque de 8,91 euros a été remis par ALPE dans le cadre du recyclage des stylos usagés.

### **3 – Projets, sorties :**

a/ Photos de classe : les photos de classe auront lieu jeudi 22 mars. Rappel : il n'y a pas de photo individuelle autorisée à l'école élémentaire (ou primaire!) : la circulaire N°2003-091 du 05-06-2003 précise que *la photographie individuelle d'identité ne peut être admise que si elle répond aux besoins de l'établissement et n'est pas proposée aux familles.*

b/ Cross des écoles : le cross des écoles aura lieu jeudi 12 avril autour du lac de Plaisance : les GS-CP-CE1 et CE2 courent le matin / les CM1 et CM2, l'après-midi. De nombreux parents sont nécessaires pour assurer la sécurisation du parcours.

c/ Chorale de l'école : elle aura lieu mardi 29 mai à partir de 17h45 à la salle des fêtes Monestié. Tous les parents sont invités à réserver cette date pour faire de ce moment festif une réussite. Il faudra comme chaque année se plier à des consignes de sécurité et les respecter.

d/ Autres projets culturels ou sportifs : de nombreuses sorties à visée culturelle, scientifique ou sportive auront lieu d'ici la fin de l'année.

Moment important pour les 2 classes de CE2, la classe découverte autour du bassin d'Arcachon. Les enseignantes remercient l'association ALPE pour son aide financière à hauteur de 390 euros.

Concernant l'organisation de ce séjour, une réunion d'information aura lieu mardi 10 avril pour les parents concernés. Si certains parents jugent cette communication trop tardive il faut comprendre que les contraintes pour organiser un tel séjour sont nombreuses. Le dépôt du dossier pour validation par les services de l'éducation nationale doit avoir lieu 8 semaines avant le départ. Toute communication réalisée tant que le dossier n'est pas terminé n'est pas souhaitable car incertaine.

Le directeur appelle tous les parents à rétablir le lien de confiance nécessaire dans l'intérêt premier des élèves.

Des créneaux piscine ont été attribués à l'école Pagnol durant la dernière semaine scolaire : c'est malheureusement trop tard pour réaliser l'évaluation demandée par l'éducation nationale....

Il est demandé à la mairie de revoir le calendrier d'ouverture de la piscine ou le nombre de créneaux attribués aux écoles afin de pouvoir réaliser une vraie semaine d'enseignement.

Enfin des sorties vélo seront sans doute organisées pour certaines classes.

Il est conseillé de consulter régulièrement le blog de l'école pour retrouver le calendrier des sorties mis à jour mais aussi toutes les informations liées à la vie de l'école.

*La séance est levée à 20h15.*